

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 21 novembre 2016

OBJET

**13 – AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE SERVICE COMMUN  
D'INSTRUCTION ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
ERDRE ET GESVRES ET LA MUNICIPALITE**

N° 2016-11-13

NOMENCLATURE : 1/3/2

L'an deux mille seize, le vingt-et-un novembre à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal légalement convoqué le dix novembre 2016, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 24

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Yvon LERAT, Elisa DRION, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Chantal PERRUCHET, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL

Pouvoirs : 5

Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Lionel BROSSAULT  
Michel RINCE donne pouvoir à Catherine HENRY  
Damien CLOUET donne pouvoir à Thierry GICQUEL  
Martine MOREL donne pouvoir à Emmanuel RENOUX  
Joëlle CHESNAIS donne pouvoir à Alain BLANCHARD

Nombre de membres :

en exercice.....29  
présents.....24  
ayant un pouvoir...5  
votants.....29

**Délibération**

Rapporteur : Philippe LEBASTARD

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes Erdre et Gesvres en date du 8 avril 2015 portant création du service d'instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation des sols,

Vu la convention de service commun d'instruction des actes et autorisations d'urbanisme approuvée par le conseil municipal le 27 avril 2015 et signée le 28 avril 2015,

Vu le projet d'avenant n°1,

Considérant la présentation faite en commission Aménagement le 19 octobre 2016,

Considérant :

- Que la Communauté de communes s'est dotée d'un nouvel outil pour son Système d'information géographique (SIG) permettant une interface cartographique avec l'outil métier « Droits de Cités » utilisé pour l'instruction des autorisations d'urbanisme et pour le renseignement du public en mairie ;
- Qu'il apparait nécessaire de définir les modalités de financement de la commune de ces outils ;
- Qu'à cette fin, des compléments sont apportés à la convention initiale

Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20161121-2016-11-21-DE13-  
DE  
Date de télétransmission : 25/11/2016  
Date de réception préfecture : 25/11/2016

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour, décide :**

- D'APPROUVER les termes de l'avenant n°1 à la convention de service commun ;**
- D'AUTORISER M. le Maire à signer l'avenant tel qu'annexé à la présente délibération.**

Pour extrait conforme,

Le 21 novembre 2016,

**Le Maire,  
Alain ROYER**



Accusé de réception en préfecture  
044-214402091-20161121-2016-11-21-DE13-  
DE  
Date de télétransmission : 25/11/2016  
Date de réception préfecture : 25/11/2016